



Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

Numéro 14, Décembre 2025
(Volume 1)

"Mieux comprendre l'espace"

ISSN : 2707-0395

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication

MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint

ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat administratif et technique

FOFANA Bakary, Géographe, Institut de Géographie Tropicale (IGT)/Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Téléphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Christof GÖBEL, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Guénola CAPRON, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nambegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ADJAKPA Tchékpo Théodore, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

Dr (MC) ABDOULAYE Djafarou, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>



www.sudoc.fr/241026326



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>

- ✓ *Impact Factor 2025 : 5.46*
- ✓ *Impact Factor 2024 : 2.782*
- ✓ *Impact Factor 2023 : 3.169*

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue *Géovision* qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. *Géovision* est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

LE TRANSPORT CLANDESTIN DE VOYAGEURS D'ABIDJAN VERS LE MALI ET LE BURKINA FASO SUITE À LA COVID-19, YAO Beli Didier	11
GESTION DURABLE DES TERRES EN MILIEU RURAL AU BENIN : CAS D'UNE EVALUATION FINANCIERE DE LA LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES TERRES AGRICOLES, Alfred Bothé Kpadé DOSSA	22
DYNAMIQUE DU SECTEUR INFORMEL ET OCCUPATION ANARCHIQUE DES ESPACES UNIVERSITAIRES DE BADALABOUGOU EN COMMUNE V/BAMAKO (MALI), Abdou BALLO¹, Charles SAMAKE²	36
INFLUENCE DES COLONATS AGRICOLES SUR LES DYNAMIQUES ECONOMIQUE ET SOCIALE AUX FRONTIERES BENINO-NIGERIANES: CAS DE LA COMMUNE DE TCHAOUROU AU BENIN, M'po Abraham KOUAGOU N'TCHA¹, Comlan Julien HADONOU²	49
REPRESENTATIONS SOCIO-CULTURELLES DE LA MALADIE ET DE LA SANTE CHEZ LES POPULATIONS RURALES BAOULE DE DJEBONOUA ET BETE DE DALOA : CAS DU PALUDISME EN COTE D'IVOIRE, Kouakou Luc N'GOTTA¹, Kassi Joseph KOUAME², Koffi Dermane KOUAKOU³, Salifou YEO⁴	65
LA PRODUCTION DE L'ARACHIDE, UN EXEMPLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KOLIA (NORD DE LA COTE D'IVOIRE), KONE Basoma⁷⁹	
LE REMBLAYAGE ET L'OCCUPATION DES SITES MARECAGEUX DANS L'ESPACE URBAIN DE DALOA (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) Kokou Gilles Mawéna EKLOU¹, Djédjé Eric PREGNON²	95
LA GOUVERNANCE LOCALE À L'ÉPREUVE DE LA GESTION DU POUVOIR PAR LE RÉGIME MILITAIRE AU NIGER, WADA Nafiou	108
LES DEUX TRAITÉS DE LA MISSION BRITANNIQUE DE 1817 À KUMASI : ANALYSES ET CRITIQUES, SECRE Kouamé Kossonou Frédéric	120
LES FINAGES DU BASSIN ARACHIDIER OCCIDENTAL, UNE FABRIQUE DIFFÉRENTIELLE DE L'AUTOROUTE ILA TOUBA, Abdoulaye DIAGNE	134
ÉVALUATION SPATIALE DES DYNAMIQUES COTIÈRES EN CASAMANCE : CAS DE CARABANE, DIOGUE ET GNIKINE, ABDOURAHMANE BA¹ ; AMY DIEDHIOU² ; ELHADJI ABDOU KARIM KEBE³	145
MARCHE INFORMEL DES MÉDICAMENTS : ACTEURS, LOGIQUES ET STRATÉGIES DANS LA COMMUNE URBAINE DE SIGUIRI, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE, Sidiki KOUROUMA¹, Véronique Vilgué KOIVOGUI²	160
VULGARISATION DE LA GÉOGRAPHIE DES NUISANCES SONORES : UN LEVIER POUR REINVENTER LES SCIENCES SOCIALES EN COTE D'IVOIRE, KONE Tintcho Assetou épse BAMBA	175
CONTRIBUTION DE LA GÉOLOCALISATION DES AIRES CACAOYÈRES DANS LA RATIONALISATION DES PAYSAGES FORESTIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BUYO	

(SUD-OUEST DE CÔTE D'IVOIRE), ¹ KOUASSI Yao Dieudonné, KOFFI Kouadio Achille, YAO Kouamé Anicet	188
IDENTIFICATION DES FACTEURS D'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN DE MANIOC SUR LE MARCHÉ DE KINTELE (REPUBLIQUE DU CONGO), LINGUIONO Chelmyh Duplosin¹, MAMA YACOBOW Aboudou Ramanou²	201
FACTEURS DE LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE SAN-PEDRO (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE), KOUAKOU Yao Stanislas¹, WADJA Jean-Bérenger²	214
IMPACT MONÉTAIRE DE LA DÉGRADATION DES SOLS DES MÉNAGES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NATITINGOU IV (BENIN) YATOPA Watoupé Thierry¹ & DOSSA Alfred Bothé Kpadé²	228
VULNÉRABILITE À L'ÉROSION HYDRIQUE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GAMBOMA DANS LE CENTRE DU CONGO, Léonard SITOU	243
DISPARITE ET DETERMINANTS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES POPULATIONS DE LA VILLE DE BOUAKE (COTE D'IVOIRE), Lhey Raymonde Christelle PREGNON	258
STRATÉGIES D'ADAPTATION DES PAYSANS EN CÉRÉALICULTURE FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS L'EX-CERCLE DE KITA AU MALI, Arouna DEMBELE, Issa FOFANA, Samba Mamadou SIDIBE	275
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ELEVAGE DE PINTADES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE NIOFOIN (NORD DE LA COTE D'IVOIRE), KOUAME Kanhoun Baudelaire, TRAORE Oumar, YOMAN N'goh Koffi Michael	289
REGRESSION DU LAC DE KOSSOU ET DYNAMIQUE DE RECOLONISATION DES ANCIENS SITES PAR LES POPULATIONS DEPLACÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE BEOUMI : UNE LECTURE GEOGRAPHIQUE DES MUTATIONS SOCIO-TERRITORIALES APRES BARRAGE, Kouamé Thierry GOLI¹, Zié Doklo TRAORÉ², Kouamé Sylvestre KOUASSI³	300
L'ENCLAVEMENT FONCTIONNEL COMME CONTRAINTE A LA DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BONON, KOFFI Guy Roger Yoboué¹, N'GUESSAN N'Guessan Francis², KOUASSI Konan³	313
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE MASSE ET PRATIQUES DE MOBILITE DANS LES METROPOLES DES SUDS : CAS DU BUS RAPID TRANSIT (BRT) À DAKAR (SENEGAL), Malick NDIAYE¹, Awa FALL²	329
MIGRANTES ET MIGRATIONS EN CÔTE D'IVOIRE : UNE APPROCHE ANALYTIQUE VIA LES PROFILS ET LES RESEAUX À DALOA ET À ANYAMA, Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue KONAN	344
ÉFFET DE LA PRATIQUE DE L'EPS SUR LES ELEVES EN DIFFICULTES SCOLAIRES COMME MOYEN D'INTEGRATION SOCIALE EN REPUBLIQUE DU CONGO, Audibert Fargean BANCKETH KODIA¹, Paulin MANDOUMOU² et Pascal Alain LEYINDA³	357
SCIENCE ET ETHIQUE : VERS UN RETOUR DES MORALES OBJECTIVES, TUO Zié Emmanuel	369

REPRÉSENTATIONS ET ATTITUDES DES POPULATIONS DE SICOGI-MARCHÉ (YOPOUGON) FACE À LA COVID-19, ¹ AKPOUE Adjoua Marie Charlotte, ² NOTE Chantal, ³ N'GUESSAN Kassi Sinäï,.....	379
LES LAVERIES PRIVÉES DE VÉHICULES DANS LE CENTRE ET LE PÉRICENTRE DE LIBREVILLE : DE L'EXPLOSION DE L'OFFRE A LA DIFFICULTÉ DE CIRCULER VERS LE CENTRE-VILLE, <u>Guy Obain</u> BIGOUMOU MOUNDOUNGA	388
DE L'EFFICACITÉ DES MATHÉMATIQUES EN PHYSIQUE, <u>Fampiémin SORO</u> ¹ , <u>Péson SORO</u> ²	399
DÉTERMINANTS DE LA FAIBLE AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES FEMMES RURALES DU DÉPARTEMENT DE DABOU, <u>Mawa TOURÉ</u> ¹ , <u>Maxime YAPI</u> ² , <u>Joseph P. ASSI-KAUDJHIS</u> ³	408
MIGRATIONS CLIMATIQUES ET RECOMPOSITIONS SOCIO-TERRITORIALES : LES DEPLACEMENTS POST SECHERESSES DE 1973 AUTOUR DU SYSTÈME FAGUIBINE ET L'EMERGENCE DU VILLAGE MULTI-COMMUNAUTAIRE D'EHELL (LAC HORO), REGION DE TOMBOUCTOU, <u>Mahamadou ABOCAR</u> ¹ * <u>Abdoulkadri Oumarou Touré</u> ² , <u>Modibo Tangara</u> ³ , <u>Mahamane Alboukader</u> ⁴	423
LES USAGES COMMUNAUTAIRES DES RESSOURCES FLORISTIQUE ET FAUNIQUE DE QUELQUES FORETS SACREES DES DEPARTEMENTS DU L'OUEME ET DU PLATEAU (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST), <u>Romarc Iralè EHINNOU KOUTCHIKA</u> ¹ et *	438
ANALYSE DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE SYSTÈME FAGUIBINE, RÉGION DE TOMBOUCTOU, <u>Mahamane ALBOUKADER</u> ¹ , <u>Seydou MARIKO</u> ² , <u>Mahamadou ABOCAR</u> ³	452

DÉTERMINANTS DE LA FAIBLE AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES FEMMES RURALES DU DÉPARTEMENT DE DABOU

Mawa TOURÉ¹, Maxime YAPI², Joseph P. ASSI-KAUDJHIS³

¹Doctorante, Université Alassane Ouattara, mahwatouret@gmail.com

²Assistant, Université Alassane Ouattara, yapimaxime0505@gmail.com

³Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, jkaudjhis@yahoo.fr

(Reçu le 30 septembre 2025 ; Révisé le 27 octobre 2025 ; Accepté le 25 novembre 2025)

Résumé

Cet article vise à analyser les obstacles liés au manque d'organisation et d'encadrement des femmes rurales pour leur autonomisation financière en Côte d'Ivoire et singulièrement dans le département de Dabou. En effet, les femmes, pour leur autonomisation se sont toujours montrées vaillantes. Cette détermination des femmes a poussé les institutions internationales à les encourager par l'accélération du rythme des investissements en leur faveur. Cette étude à la fois qualitative et quantitative s'est faite à partir de la recherche documentaire et d'enquête de terrain auprès de 401 femmes dans les trois sous-préfectures que compte le département. Au niveau des entretiens, un ensemble de 20 personnes a été interrogé. Ils ont porté sur les actions menées en faveur de l'autonomisation des femmes et sur toutes les implications que suscite cette question. Il ressort de cette étude que les 59% des femmes ayant un revenu mensuel inférieur au SMIG vivant ainsi dans l'inconstance financière, trouvent son explication dans la mauvaise organisation et le déficit d'encadrement. 65% d'elles ne sont affiliées à aucune association, 71% ne sont pas bénéficiaires d'encadrement technique tandis que 66% de celles-ci expriment un besoin de formation.

Mots clés : Organisation, Encadrement, Déterminants, Autonomisation financière, Dabou.

DETERMINANTS OF THE LOW FINANCIAL EMPOWERMENT OF RURAL WOMEN IN THE DEPARTMENT OF DABOU

Abstract

This article aims to analyze the obstacles related to the lack of organization and supervision of rural women for their financial empowerment in Ivory Coast, particularly in the department of Dabou. Indeed, women have always shown themselves to be valiant in their empowerment. This determination of women has led international institutions to encourage them by accelerating the pace of investment in their favor. This study, both qualitative and quantitative, was based on documentary research and field surveys among 401 women in the three sub-prefectures of the department. At the level of interviews, a set of 20 people was interviewed. They focused on the actions taken in favor of women's empowerment and all the implications that this issue raises. It appears from this study that the 59% of women with a monthly income lower than the SMIG thus living in financial instability, find their explanation in poor organization and the lack of management. 65% of them are not affiliated to any association, 71% are not beneficiaries of technical guidance while 66% of these express a need for training.

Keywords: Organization, Supervision, Determinants, Financial empowerment, Dabou

Introduction

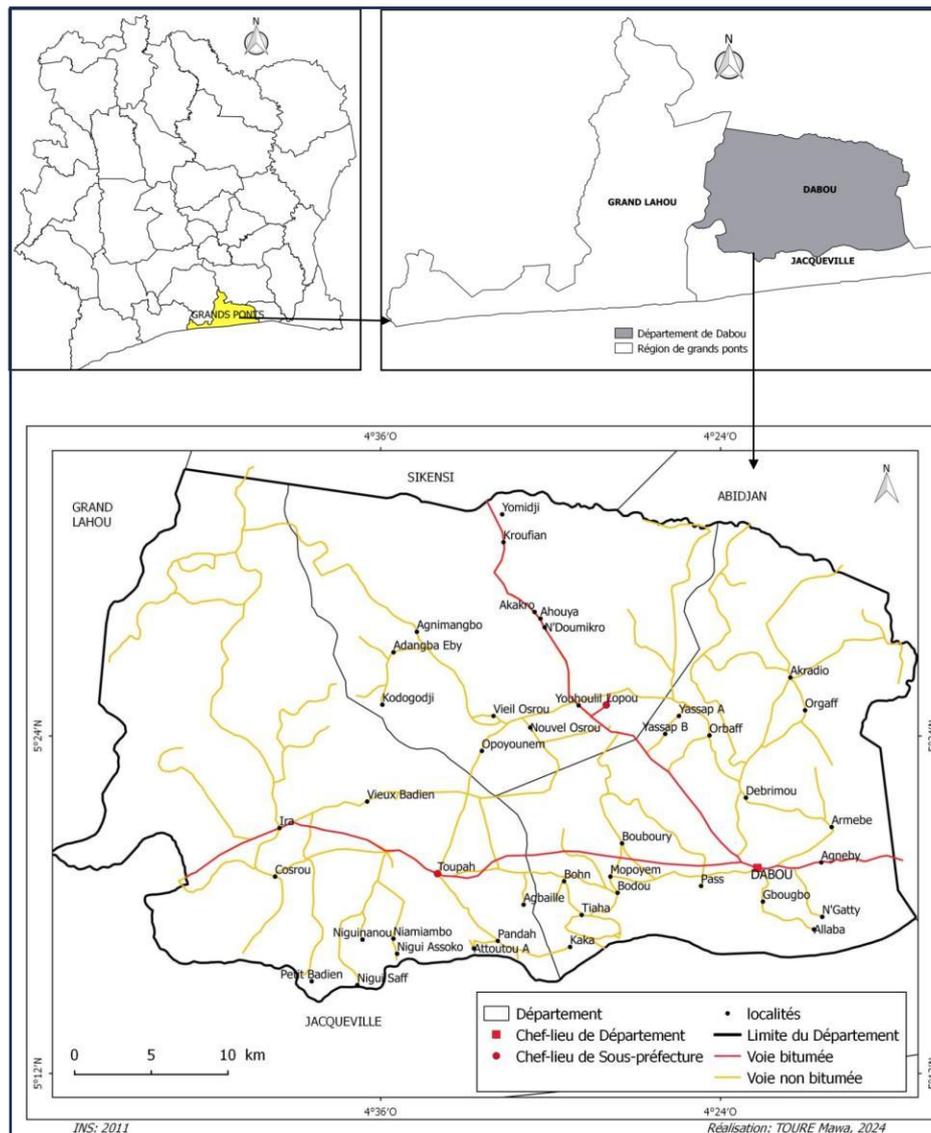
Le développement des sociétés, tout au long de l'histoire humaine est conditionné par l'émancipation de la femme, en tant qu'être humain capable d'agir et de réfléchir pour le bien être individuel et collectif. Les conditions d'existence des femmes dans le monde entier sont loin d'être satisfaisantes, si dans les sociétés occidentales, la situation de la femme a beaucoup évolué, elle n'en est pas de même dans le reste du monde (M. Akhlaffou, H. Tilani, 2020, p.6). Pour y pallier, la nécessité de l'autonomisation économique des femmes s'impose. Promouvoir l'autonomisation économique des femmes, c'est avant tout promouvoir la participation pleine et entière des femmes au devenir de leur société et en favoriser

le développement durable (V. Stéphanie, 2011, p.2). Ainsi, la quête d'une autonomisation financière pour les femmes est une préoccupation majeure pour toutes les femmes, mais aussi pour les gouvernants et tous les acteurs de développement. Elle favorise leur prise en charge par elles-mêmes, mais concourt également à un épanouissement véritable dans tous les domaines. L'atteinte de cet objectif a poussé la communauté internationale à la journée internationale de la femme (JIF) 2024, à encourager les décideurs nationaux à booster cette initiative à travers le thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ». (M. Yapi, T. K Kouadio et I. Diallo, 2025, p.21). L'État de Côte d'Ivoire, dans son rôle régalien a mis en œuvre des structures publiques d'encadrement (ANADER), de financement (FAFCI) et de formation (IFEF et les Centre de formation féminine) à travers le pays pour les femmes de manière exclusive. Au plan local, leurs efforts sont manifestes à travers les différentes activités génératrices de revenus menées avec des difficultés. Cette situation qui semble plus dégradante chez les femmes rurales, résulte de multiples facteurs dont les responsabilités sont partagées. Les facteurs liés à leur état socio-économique sont pluriels. Au nombre de ces déterminants, est compté le déficit d'organisation et d'encadrement des femmes à savoir toutes les dispositions prises en termes de d'accompagnement ou de projets allant dans le sens d'un soutien pouvant les aider à se prendre en charge. Parlant d'accompagnement, M. Akhlaffou et H. Tilani, (2020, p 2-15) ont analysé la nature des liens existants entre les coopératives féminines et l'autonomisation économique et sociale des femmes et l'attractivité territoriale des zones montagneuses au Maroc. Ainsi, il en résulte que la création d'unités productives solidaires est une source inépuisable de création de richesse au service de l'autonomisation économique et sociale de la femme, et de leur implication effective dans la promotion de l'offre touristique et le développement durable de leur bassin de vie. Au niveau de l'encadrement voire l'assistance, Y. J-A. Assué, M. Yapi et K. C. V. Kouassi (2023, p.527) ont montré que l'apport en numéraire, en matériel et en formation issu des appuis permettent aux femmes de créer ou de booster des AGR dans le Département de Kaniasso, dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire. En ce qui concerne le cas des femmes rurales du Département de Dabou, la responsabilité est portée par l'insuffisance d'organisation et de l'encadrement. Selon les données du terrain, 3% des femmes enquêtées appartiennent à des groupements associatifs féminins. Malgré ces actions étatiques, le déficit d'organisation et de l'encadrement des femmes est toujours perceptible. Il se manifeste par une faible présence de coopératives de production de l'attiéké (3 rencontrées au détriment du travail individuel ou en petite unité familiale). En outre, seule l'agence nationale de développement rural (ANADER) assure l'encadrement technique de 20% de femmes, 21% de femmes bénéficiaires de projets étatiques, 16% de projets des ONG locales, 26% pour d'autres projets et 24% pour projets extérieurs. Dès lors, quels sont les déterminants de la faible autonomisation des femmes rurales du Département de Dabou ? Ainsi, l'objectif de l'étude consiste à analyser les déterminants qui limitent l'autonomisation financière des femmes rurales du département de Dabou. Pour trouver une réponse à cette question, le regard est porté sur le mode d'organisation et d'encadrement en termes d'initiatives et d'accompagnement en matière de renforcement de leurs capacités afin de les aider dans la gestion de leurs activités. Ce sont autant d'éléments sur lesquels que l'attention est portée pour justifier la faible autonomisation financière des femmes rurales de Dabou.

1. Présentation de l'espace d'étude

Dabou est l'une des premières bourgades coloniales de la Côte d'Ivoire, situé à proximité d'Abidjan (49 km). Cette localité a connu une croissance démographique sans précédent avec une population qui a évolué de 23870 habitants en 1975, à 213.382 habitants en 2021 pour l'ensemble de la population totale du Département (INS, 2021). Dabou représente également une zone de prédilection des activités industrielles et commerciales grâce à un milieu naturel suffisamment riche et propice au développement des cultures de rente. Dominée par l'économie de plantation, la fluctuation des prix des matières premières comme l'hévéa dont cette localité est pionnière, fragilisent l'économie rurale. L'impact de cette situation sur la vie des populations, notamment les femmes, suscitent des préoccupations en termes de prise en charge. La carte 1 présente le département de Dabou.

Carte 1 : le Département de Dabou



2. Matériels et méthodes

2.1. Méthodes de collecte des données

Cette étude a nécessité des entretiens et d'enquête par questionnaire. Le tableau 1 dresse le récapitulatif des personnes interviewées lors de cette étude.

Tableau 1 : Répartition des entretiens par Sous-préfecture

Population	Structures interrogées	Nombre d'entretien
Sous-préfectures		
DABOU	Associations féminines	5
	Direction Départementale du Ministère de la Femme	1
	Directrice de l'ANADER de Dabou	1
	Responsable FAFCI de la COOPEC	1
	Collectivités locales	1
	ONG	2
LOPOU	Associations féminines	3
	ONG	1
	Sous-préfet	1
	Collectivités locales	2
TOUPAH	Associations féminines	3
	Collectivités locales	1
	ONG	1
TOTAL		23

Source : Enquêtes de terrain, Août 2022

Le tableau 1 indique que 23 personnes ont été interrogées dans trois (3) sous-préfectures dont 11 à Dabou, 07 à Lopou et 05 à Toupah. L'ensemble des entretiens a eu lieu avec des Associations féminines (14), la Direction Départementale du Ministère de la Femme (01), la Directrice de l'ANADER de Dabou (01), le Responsable FAFCI de la COOPEC (01), un Sous-préfet (01), les Collectivités locales (03) et des ONG (2). Leur choix est relatif aux actions menées en faveur de l'autonomisation des femmes. L'enquête par questionnaire s'est adressée aux chefs de ménages du genre féminin, les opératrices économiques et des femmes dont l'âge se situe dans le canevas des personnes concernées par l'étude à savoir de 20 à 40 ans et plus, qui vivent dans les localités choisies, acteurs de l'autonomisation des femmes. Pour constituer un échantillon représentatif des localités enquêtées, l'option du choix du tiers des villages du Département a été fait, en considérant que le Département est subdivisé en trois Sous-préfectures soit un total de 13 villages enquêtés. Le choix raisonné est la méthode utilisée pour obtenir les localités d'enquête. Le choix des 13 villages enquêtés a été fonction de leur poids démographique et l'effectif de la population féminine par village. Aussi, le choix est porté approximativement sur le même nombre de villages d'enquête dans chaque Sous-préfecture : soit 5 villages pour Dabou, quatre (4) pour Lopou et quatre (4) pour Toupah. Ensuite, selon l'ordre établi par liste de villages dans chaque Sous-préfecture, le choix s'est opéré de la façon suivante : deux villages au niveau supérieur, deux au niveau inférieur et un village dans la médiane. En procédant ainsi, pour la Sous-préfecture de Dabou, les villages choisis, en fonction de la présence plus ou moins des association ou groupements féminins, sont Akradio, Débrimou, Kpass, Agneby et Bodou. Pour la Sous-préfecture de Lopou, il s'agit de Nouvel Oussrou, Akakro, Eby et Kodogodji. Les quatre (4) villages enquêtés dans la Sous-préfecture de Toupah, Vieux Badien, Petit Badien- Toupah, Agbaille et Niamiambo (voir Tableau 2). La taille de l'échantillon est ainsi définie à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{Z^2(PQ) N}{[e^2 (N-1) + Z^2 (PQ)]}$$

Source : H. GUMUCHIAN, C. MAROIS et V. FEVRE, 2000

Pour l'application de la formule, nous pouvons présumer que : Si $P = 0,50$, donc $Q = 1-0,5 = 0,5$ à un niveau de confiance de 95%, $Z = 1,96$ et la marge d'erreur $e = 0,05$. Au total, nous avons interrogé 401 femmes. À partir de l'échantillon, il s'agit de déterminer le nombre de femmes enquêtées par Sous-préfecture dans le cadre de l'étude. Pour effectuer cette opération, la méthode de quotas a été utilisée. En considérant que la population féminine enquêtée est de 401 femmes, pour la répartir à l'ensemble des Sous-préfectures choisies pour l'enquête, une règle de trois a été établie selon l'exemple suivant :

$$\left. \begin{array}{l} 401 \longrightarrow 52\,003 \\ \text{Dabou} \longleftarrow 34\,134 \end{array} \right\} x = \frac{401 \times 34\,134}{52\,003} = 263$$

Les femmes à enquêter pour la Sous-Préfecture de Dabou est de 263 et respectivement 65 femmes et 73 femmes enquêtées pour les Sous-préfectures de Lopou et Toupah. Le tableau 1 donne des informations sur les effectifs de population enquêtée et les localités de l'espace d'étude. Le tableau 2 résume l'échantillon par sous-préfecture.

Tableau 2 : Localités et population rurale féminine enquêtées par Sous-préfecture

VILLAGES ENQUETÉS	POPULATION ENQUETÉE /SOUS-PREFECTURE
AGNEBY	263
AKRADIO	
BODOU	
DEBRIMOU	
KPASS	
AKAKRO	65
ADANGBA-EBY	
KODOGODJI	
NOUVEL OUSROU	73
AGBAILLE	
NIAMIAMBO	
PETIT BADIEN	
VIEUX BADIEN	
Total	401

2.2 Méthodes de traitement des données

Pour l'analyse des données, les traitements statistiques ont été faits grâce à Microsoft Word pour les saisies et Office Excel pour les tableaux et les graphiques. Le logiciel WORD est utilisé pour la saisie des données et informations, le traitement et la mise en page du texte, et EXCEL, pour réaliser les graphiques permettant de soutenir l'analyse. Le dépouillement s'est fait à travers un traitement informatique notamment avec le logiciel IBM SPSS Statistics. Ce programme a permis de réaliser toute

sorte de croisement à partir de la matrice de l'information spatiale réalisée et des divers tableaux confectionnés à cet effet. Il a consisté à faire le bilan des informations recueillies pendant l'enquête de terrain

3. Résultats

Les résultats de l'étude sont axés autour des facteurs prépondérants et secondaires de la faible autonomisation des femmes rurales de Dabou. Les premiers sont relatifs à la faible participation des femmes à la vie associative. Quant aux secondaires, ils sont en rapport avec le déficit d'appuis et le poids des charges familiales.

3.1 Faible participation de la femme adjoukrou à une vie associative

76 associations féminines dont seulement 10 dans le secteur rural constituent l'état des lieux des regroupements associatifs dans le Département de Dabou. Toutefois dans l'espace d'étude, neuf GAF ont été dénombrés dans sept localités des trois Sous-préfectures. Le tableau 3 donne des précisions sur l'appartenance aux GAF chez les femmes des zones rurales du Département de Dabou.

Tableau 3 : Classification des femmes rurales appartenant à des Groupements associatifs Féminins (GAF)

Localités	Nombre de GAF rencontrés	Nombre total de femmes	Nombre d'adhérentes	Appartenance GAF (%)
Agneby	1	449	33	7
Débrimou	1	1358	98	7
Kpass	1	773	27	4
Lopou	1	4203	57	2
Nouvel Ousrou	1	2794	31	2
Toupah	3	2501	91	4
Petit Badien	1	4050	59	2
Total	9	16128	396	3

Source : INS, 2021 et Enquêtes de terrain, Août 2022

Le constat sur la situation des femmes en zones rurales est beaucoup préoccupant en termes d'association. Sur sept localités composées d'un effectif féminin total de 16 128 femmes (INS, 2021), neuf GAF ont été rencontrés. Cela regroupe seulement 396 femmes qui participent aux activités des GAF, soit 3% de taux d'appartenance aux GAF. Une proportion très faible qui est la preuve du désintéressement des femmes rurales de cette zone aux activités associatives. Les proportions les plus élevées dans l'appartenance à la vie associative des femmes sont de 7% pour les localités d'Agneby et de Débrimou, dans la Sous-préfecture de Dabou. Dans les localités de Kpass et de Toupah, seulement 4% des femmes militent dans une association féminine. À Lopou, Chef-lieu de Sous-préfecture, 2% des femmes sont dans une association féminine. Des trois Sous-préfectures, celle de Toupah regroupe le plus de groupements associatifs rencontrés notamment une association de femmes de quartier, une des femmes du marché, une autre des femmes du village. Dans les GAF de Débrimou, de Toupah, de Lopou et de Petit Badien, les femmes se regroupent pour mener divers types d'activités. À Débrimou et Petit Badien, les femmes regroupées en GAF gèrent de part et d'autre, une unité de transformation de manioc offerte par l'UEMOA pour Débrimou, et par une coopérative locale dans le cas de Petit Badien. Les fonds recueillis leur permettent de fructifier leurs activités. Celles de Lopou se sont constituées en coopérative de vivriers et se font accompagner par l'ANADER. À Toupah, les GAF mènent des activités différentes : le planting de manioc pour faciliter la production de l'attiéké et les activités commerciales qu'elles mènent sur le marché du village. Pour les autres GAF dont les noms mentionnés plus haut, organisent des rencontres et des réunions pour constituer des fonds d'entraide.

3.1.1. La concentration sur le même secteur d'activités économiques : la production de l'attiéké rendant l'offre supérieure à la demande

La production de l'attiéké demeure l'activité principale des femmes dans toute la zone rurale dans le Département de Dabou. 66% des femmes font de cette activité leur principale source de revenus. La production de l'attiéké est le domaine dans lequel beaucoup de femmes rurales s'investissent en termes de commerce. 177 femmes ont été dénombrées sur 263 dans la Sous-préfecture de Dabou, 45 femmes sur 65 dans la Sous-préfecture de Lopou et 43 femmes sur 73 dans la Sous-préfecture de Toupah, soit un total de 265 femmes sur 401 enquêtées. L'attiéké produit est vendu partout dans les villages, mais aussi dans la commune et même au-delà des limites du Département. La rentabilité est également considérable en termes de revenus dont les montants s'élèvent de moins de 75.000f à plus de 150.000f le mois. La force de production de l'attiéké empiète sur toutes les autres activités qui représentent une proportion de 33% de femmes qui s'y investissent. Finalement, toutes les femmes veulent faire de l'attiéké. Et la surproduction de cette denrée alimentaire finie par impacter la demande. Cette production massive crée la chute des prix, mais surtout emmène les femmes à conquérir de nouveaux marchés pour la vente de leurs marchandises. La concentration des femmes dans un même secteur favorise un manque de débouchés pour l'écoulement de leurs produits. Elles dénoncent ainsi des pertes énormes liées à la régression de la vente et à la détérioration de la marchandise non vendue. La prépondérance de la production de l'attiéké au détriment des autres activités impacte aujourd'hui la rentabilité financière chez les femmes rurales dont elle constitue la source de leur autonomie financière.

3.1.2. Manque de formation sur la gestion financière, une source d'instabilité des finances des femmes du milieu rural de Dadou

Les femmes adjoukrou en milieu rural sont assez dynamiques. Elles œuvrent à travers diverses activités dont la principale est la production de l'attiéké pour assurer les charges pour elles-mêmes et pour leurs familles. Les femmes ont révélé avoir des ressources financières limitées. Les bénéfices obtenus à travers leurs activités sont insuffisants pour subvenir aux charges familiales. La difficulté de faire fructifier leurs activités et se créer de nouveaux investissements est quasiment impossible et les soumet à un cycle infernal de dépendance financière caractérisée par les emprunts. La gestion des revenus obtenus après-vente est à l'origine de cette précarité financière. Les femmes disposent de peu de ressources, mais elles les dépensent sans compter. En plus des charges qu'elles assurent au quotidien, les femmes rurales sont très dévouées dans l'achat de tenues vestimentaires, des dépenses énormes en termes de nourriture, de parures, de bijoux et de produits de beauté de qualité lors des cérémonies traditionnelles et religieuses (fête de génération, sortie d'enfants, mariage, baptême etc.). Ces femmes prêtes à se dépouiller financièrement pour l'honneur exécutent des dépenses exhaustives qui amenuisent les possibilités de se créer de nouvelles sources d'investissement. L'attraction aux fêtes culturelles et aux cérémonies grandioses a développé chez les femmes un sentiment de recherche des ressources financières consacrées à ces occasions.

3.1.3. Le niveau d'instruction faible, un handicap pour le rayonnement des activités des femmes rurales à l'absence du Système d'apprentissage par l'action en faveur de l'égalité des sexes

Les femmes rurales dans le Département de Dabou ont un niveau d'étude faible limité pour la plupart au cycle primaire (45%). Ajouté au taux de femmes analphabètes (22%), elles cumulent une proportion de 67% de femmes de niveau scolaire très bas. Pourtant, les enquêtes ont relevé que les femmes en pays adjoukrou représentent le pilier de la famille et les éducatrices par excellence des enfants. C'est à elles que reviennent l'encadrement et le suivi des enfants dans les ménages. L'handicap d'un niveau d'instruction faible est préjudiciable pour elles mais aussi pour leurs enfants en termes de suivi. Le déficit lié à l'éducation et à la formation empêche ces femmes de gérer leurs propres activités et surtout de saisir des opportunités d'emplois pouvant les aider à améliorer leur situation financière. Cette insuffisance de niveau scolaire les maintient dans des activités informelles dans lesquelles elles ont du mal à maintenir le cap pour une rentabilité financière. Sur cet aspect, le problème des femmes rurales à

Dabou ne se pose pas en termes d'inégalité, mais de moyens capables de combler le déficit important en éducation et en formation dont elles souffrent. Les aptitudes professionnelles et entrepreneuriales sont limitées, un accès limité aux crédits bancaires dont elles n'ont pas toujours connaissance, ce qui implique un retard dans l'exercice de leurs activités.

3.1.4. *La mauvaise exploitation des potentialités dégagées par les femmes : des femmes déterminées mais peu persévérantes*

Les femmes rurales en pays adjoukrou sont très dynamiques. Ce dynamisme est perceptible à travers la ténacité des efforts qu'elles déploient pour mener leurs activités. Mais le succès en termes de retombées financières ne suit pas. Les revenus obtenus ne sont pas encore à mesure de leur garantir une sécurité financière, alimentaire et les mettre à l'abri du besoin. La réussite de toute activité nécessite une ambition soutenue et de la confiance en soi. Cette disposition semble faire défaut chez les femmes interrogées. Elles développent des potentialités qu'elles ne parviennent pas exploiter convenablement. Elles abandonnent dès qu'elles sont confrontées à des difficultés qui les empêchent d'avancer. À titre d'exemple, 80% des femmes ayant sollicité des emprunts auprès des structures de micro finance pour faire fructifier leurs affaires n'ont pas relancé compte tenu des pressions qu'elles ont subies pour le remboursement mais aussi pour la faiblesse des revenus escomptés et se sont laissés dominer par la paresse et l'orgueil. Elles ne vont pas au-delà de leurs capacités, car se contentent de ce que la nature leur offre et de l'activité économique dont elles ont hérité de leurs parents sans pousser l'ambition au-delà de leurs capacités pour une projection future. La production de l'attiéké demeure l'activité dans laquelle elles veulent prospérer sans pour autant essayer d'autres possibilités ailleurs.

3.1.5. *Le poids de la pauvreté dû à la responsabilité entière des charges de la famille*

Les résultats de l'enquête effectuée sur le profil de pauvreté des femmes rurales de Dabou, révèlent un taux de pauvreté de 59% des femmes déterminé à partir du SMIG. En réalité, elles vivent dans une pauvreté à caractère social. Les femmes à 91% ne sont pas mariées : célibataires (39%), concubines (42%), veuves (7%) et divorcées (3%). Elles ont la responsabilité entière des charges de la famille. Le poids des charges familiales pèse énormément sur leurs activités dont les revenus, au-delà de leurs besoins spécifiques, permettent d'assurer la nourriture, s'occuper des enfants, payer des soins pour la santé de leurs parents etc. En outre, elles constituent une aide pour leurs conjoints dans la prise en charge des dépenses familiales. Dans ces conditions, les revenus qu'elles obtiennent à l'issue de leurs activités sont exclusivement destinés à ces charges qu'elles assurent au quotidien. De ce fait, elles ont du mal à s'organiser financièrement pour constituer une épargne solide pouvant les aider à diversifier leurs activités afin de se mettre à l'abri des besoins. Cette réalité est celle vécue par les femmes rurales de toutes les localités sillonnées. Par ailleurs, celles qui ne mènent aucune activité. 5% d'entre elles sont frappées par le poids de l'âge, 2% sont malades et 3% disent avoir utilisé tous leurs fonds de commerce à des dépenses urgentes, donc ne disposent pas de ressources financières pour reprendre leurs activités et sont dans l'attente d'une opportunité. La part des femmes non actives (10%) est également à prendre en compte pour justifier la situation de pauvreté des femmes rurales dans cette zone. Dans les villages, la proportion des femmes sexagénaires n'est pas aussi négligeable, deux femmes sur dix sont dans la soixantaine. Des 174 femmes adultes, 16 ont atteint les 60 ans, soit 9%. Mais des femmes jeunes et adultes sont aussi dans l'incapacité de mener des activités pour les raisons que nous avons évoquées tantôt. Avec le faible pouvoir d'achat dont elles disposent, elles doivent également prendre en charge des dépenses qui vont au-delà de leurs capacités. Cette situation plonge davantage les femmes rurales dans la misère surtout avec le faible niveau d'instruction qui ne facilite pas l'accès à certains emplois et le rôle de chef de ménage qu'elles incarnent pour la plupart dans leurs familles respectives malgré leurs faibles moyens. À cela, s'ajoutent la faible appartenance aux groupements associatifs et la prépondérance des activités informelles qui ne garantissent pas toujours une stabilité financière.

3.1.6. *L'épargne, une source d'investissement difficile à réaliser*

L'une des raisons qui justifient la faiblesse de l'autonomisation financière chez les femmes rurales de Dabou est la faible culture de l'épargne. L'épargne dont il est question ici, est constituée de la partie du revenu disponible pendant une période donnée, mais qui n'est pas consacrée à la consommation immédiate. Cette épargne est conservée sous une forme liquide, mais elle peut être constituée pour être réinvestie dans le circuit économique sous forme de placement de fonds. Dans le premier cas, deux groupes de femmes se distinguent en ce qui concerne les femmes de l'espace d'étude : le groupe de femmes qui parviennent à constituer une épargne (206 femmes sur 401, soit 51%) et le groupe de celles qui ne disposent pas d'épargne (185 femmes sur 401, soit 49%). Seulement 4% des femmes qui disent épargner, constituent une épargne formelle notamment dans des institutions bancaires. Dans de telles conditions, la question d'un réinvestissement des bénéfices en termes de placement de fonds est quasiment impossible pour elles. L'épargne traduit ainsi une forme de précaution prise pour préparer un projet à court, à moyen et à long terme. Le faible niveau de l'épargne dans le cas des femmes rurales de Dabou, est tel qu'elles justifient cela par leur niveau d'instruction mettant en avant la méconnaissance des procédures, le manque d'information sur les questions d'épargne, et la disponibilité des fonds lorsqu'elles se retrouvent dans des cas d'urgence. La culture de l'épargne n'est pas développée dans les habitudes des communautés rurales féminines adjoukrou. Elles (78%) préfèrent constituer des fonds à la maison au travers des téléphones mobiles, sur les revenus dont elles disposent pour un accès plus facile en cas de besoins. Pour elles, cette méthode facilite l'accès à ces revenus qui en réalité sont réservés pour des dépenses éventuelles et non suffisants pour réinvestir dans de nouvelles activités. Cette réalité des femmes adjoukrou sur les questions liées à l'épargne, témoigne de l'instabilité financière dont elles sont victimes. Avec de telles dispositions, la question de la pauvreté est loin d'être résolue dans le cas des femmes rurales de Dabou et leur autonomisation reste incertaine.

3.1.7. *La tontine, une stratégie mal exploitée par les femmes du milieu rural en dehors des autres moyens de fonds*

Les tontines constituent une forme de collecte de fonds considérée comme une épargne informelle qui regroupe plusieurs personnes dont chacun en bénéficie à tour de rôle. L'organisation d'une tontine implique la confiance, la disponibilité des fonds et le respect des engagements. Mais dans le cas spécifique des femmes rurales à Dabou, cette stratégie d'épargne n'est pas suffisamment exploitée. Elle est source de polémique et de méfiance de la part des femmes. Une proportion faible de 14% de femmes pratique la tontine comme un canal pour mobiliser des fonds pouvant les aider à mener leurs activités. D'après le sondage effectué sur le taux d'appartenance des femmes à l'organisation des tontines, 86% des femmes ont été identifiées comme ne participant pas aux tontines. Cette faible participation des femmes rurales du Département de Dabou aux activités tontinières se révèle également à travers les femmes des trois Sous-préfectures notamment Dabou, Lopou et Toupah avec des proportions respectives de 9%, 3% et 4%. Toutefois, il existe d'autres moyens de mobilisation de fonds notamment les Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC) et les Cellules Féminines de Renforcement Économique (CFREC).

3.2. *Le déficit d'appuis et le poids des charges familiales : autres facteurs de la faible autonomisation financière des femmes rurales*

3.2.1. *Les appuis aux femmes rurales, un soutien nécessaire pour leur autonomisation*

L'autonomisation, perçue en tant que processus, nécessite l'acquisition des moyens pour participer pleinement à la vie économique dans tous les secteurs et améliorer sa qualité de vie. De cela, le tableau 4 présente l'état des femmes qui ont bénéficié au moins d'un appui.

Tableau 4 : Répartition des femmes rurales du département de Dabou en fonction des types d'appuis

Sous-préfectures	Nombre de femmes	Accès aux types d'appuis ou projets							
		Appuis Étatiques		Projets Des ONG		Autres Projets Nationaux		Projets des structures Internationales	
		B	%	B	%	B	%	B	%
DABOU	263	59	22,4	41	15,6	77	29,3	43	16,3
LOPOU	65	18	27,7	4	6,2	15	23,1	7	10,8
TOUPA	73	9	12,3	20	27,4	12	16,4	8	11
Total	401	86	21,4	65	16,2	104	25,94	58	14,46

B=Bénéficiaire

Source : Enquêtes de terrain, 2022

Dans l'ensemble, les femmes ont bénéficié d'une pluralité d'appui issu de plusieurs sources notamment des appuis étatiques, projets des ONG, projets des structures et autres projets nationaux et internationaux. Pour les appuis étatiques, il s'agit des filets sociaux et le FAFCI. Concernant les projets des ONG, ils portent sur des appuis en termes d'assistance, de financement, de formation, et de sensibilisation des femmes sur des questions liées à l'autonomisation, de Violence Basée sur le Genre (VBG) et d'hygiène alimentaire pour une meilleure santé. Au sujet des projets des structures et autres projets nationaux, l'allusion est faite aux projets qui ont porté sur l'assistance de structures d'encadrement telles que l'ANADER, la SAPH, l'assistance financière de personnalités politiques dans les villages, les projets de soutien aux jeunes et aux femmes. Quant au volet international, il s'agit d'un projet d'installation d'une broyeuse de manioc et de financement de plantation de manioc, financés par l'UE et l'UEMOA. De tous ces projets, la proportion de bénéficiaires la plus élevée n'excède pas 30% (Autres Projets Nationaux 29,3%). Ce qui signifie que plus de 70% des femmes au mois dans l'ensemble n'ont bénéficié d'aucun projet ou appui.

3.2.2. La faiblesse des initiatives dans le renforcement des capacités des structures étatiques

Les femmes rurales de Dabou sont dynamiques, courageuses et entreprenantes. Leur plus grande difficulté est le manque d'encadrement qui pourrait les aider à valoriser leurs potentiels et faire des choix pertinents pour mieux coordonner leurs activités. Dans tous les villages enquêtés, les femmes ont dénoncé l'inexistence de structures d'encadrement et le manque de soutien des autorités. Au-delà de la faiblesse des ressources disponibles, elles s'appuient sur les expériences des unes et des autres pour développer leurs compétences. L'ANADER, ouvert dans la région en 2002 couvre le Département de Dabou, Sikensi et Jacqueville. Leurs projets prennent en compte autant les hommes que les femmes, mais ces dernières sont en minorité. Seulement 20% des femmes en zones rurales bénéficient d'un appui technique de la structure. La raison évoquée par les responsables est l'exploitation de petites superficies agricoles. Le soutien aux agricultrices porte sur l'encadrement technique, la formation aux techniques culturelles, l'organisation des groupements de coopératives etc. Et pourtant l'assistance technique accordée aux femmes demeure insuffisante au regard de la rareté des projets pour les femmes dans les villages concernés. Par ailleurs, la création des IFEF sensée combler le déficit de formation chez les femmes à Dabou est loin d'avoir atteint ses objectifs, parce que situés dans le chef-lieu de sous-préfecture, d'où leur éloignement de la plupart des femmes. L'idée de former les femmes rurales aux métiers de couture, de cuisine, de coiffure, à la pâtisserie n'est pas parvenue à dérober les femmes de leurs activités habituelles et se relancer dans de nouvelles activités. Elles préfèrent s'investir dans des activités qu'elles maîtrisent et qui ont une rentabilité immédiate notamment la production de l'attiéké. La rareté des initiatives de formation et d'encadrement les autorisent à explorer d'autres possibilités pour la réalisation de leurs projets.

3.2.3. Un déficit de formation des femmes du milieu rural de Dabou

Les femmes rurales de Dabou sont caractérisées par un faible niveau d'étude scolaire (67%). En termes de formations qualifiantes, elles sont également limitées (23%). Les opportunités de formations sont rares et les plus connues sont celles qui portent sur l'entrepreneuriat et les formations pratiques en cuisine, en pâtisserie, en couture, en broderie assurées dans les IFEF situées dans les Chefs-lieux de Sous-préfectures : Dabou, Lopou et Toupah. Les femmes enquêtées ont un niveau qui dépasse rarement le niveau primaire, donc beaucoup parmi les 67% repérées ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture. Ainsi, elles ne perçoivent pas la nécessité d'une formation. Les formations se font en ville dans la plupart des cas et dans les Chef lieux de Sous-préfecture. 80% des femmes n'y participent pas de manière involontaire. Les structures qui aident les femmes à acquérir des compétences, manquent de stratégies de suivi qui permettront d'accompagner les femmes vers une meilleure valorisation de ces formations et bénéficier de ressources pour améliorer leurs conditions de travail. En outre, les formations initiées par des structures privées et publiques ainsi que les rencontres organisées avec les femmes se font en ville. Dans ces circonstances, elles se plaignent de n'être associées et dénoncent le déficit de communication sur les questions liées aux formations pour les femmes qui vivent au village.

3.2.4. La méconnaissance des outils de gestion des finances

La finance renvoie à des domaines d'activités qui consistent à recueillir ou produire des capitaux. Mais c'est un terme qui se rapproche le plus des activités liées aux opérations bancaires, aux capitaux, aux investissements et aux dettes. Dans le cas d'une autonomisation économique, on ne saurait l'appréhender sans aborder la notion de finance. La base de toute activité économique menée par les femmes peu importe leur localisation, repose sur les finances. En matière de finance, les femmes rurales enquêtées manipulent notamment à travers les fonds qu'elles dégagent pour mener leurs activités, les dépenses effectuées, et les bénéfices obtenus. La gestion des revenus rentre dans le cadre des finances que ces femmes manipulent au quotidien. Cependant, les résultats des échanges démontrent que 86% des femmes n'ont reçu jusque-là aucune formation sur la gestion des finances. Les formations dans ce domaine sont quasi inexistantes. Les besoins de formation sont énormes et seuls les structures de micro finances notamment le CREDIFEF et la COOPEC initient les femmes à la gestion des finances en prélude aux prêts qui leur sont accordés. Seulement 14% des femmes rurales du Département en ont bénéficié. L'octroi de financement aux femmes ne garantit pas à lui seul l'autonomisation économique des femmes rurales, l'accompagnement par des formations en gestion leur permet d'avoir une meilleure maîtrise des ressources. Pour la gestion des finances, chacune élabore sa propre stratégie pour faire fructifier son activité. Cette situation crée des difficultés chez les femmes, traduites par des échecs et la faillite de leur commerce.

3.2.5. La défaillance des mécanismes de communication dans la communauté rurale

La communication est un facteur clé d'éveil des consciences et d'autonomisation. Elle s'établit à travers la diffusion d'informations qui contribue à l'équilibre dans la société. À travers les entretiens menés avec les femmes rurales du pays adjoukrou, elles dénoncent un accès difficile à l'information. En effet, selon l'organisation politique en pays adjoukrou, lorsqu'une information parvient au chef de village, il la partage au préalable avec les membres de sa chefferie villageoise avant de la transmettre à la population. Dans cette organisation, l'information est ensuite confiée au griot du village qui est chargé de sillonner tout le village avec un mégaphone pour informer la population. Mais ce processus peut prendre du temps si le Chef de village à qui est destiné le courrier d'information se trouve être absent du village. Ces mécanismes de communication, à savoir l'ensemble des moyens par lesquels l'information reçue est diffusée, sont caducs aujourd'hui au regard de l'évolution de la société et des Technologies d'Information et de Communication (TIC) qui recommandent de nouvelles dispositions dans la diffusion de l'information. L'accès tardif des informations destinées aux femmes rurales a été souligné dans toutes les discussions. Une femme sur dix reçoit dans le temps les informations qui les

concernent, soit 10% des femmes enquêtées. Cette situation est préjudiciable aux femmes rurales seulement 4% ont eu accès à l'information pour bénéficier du projet FAFCI et profiter de cette opportunité.

3.2.6. La femme et le cumul de responsabilité dans des localités sous-préfectorales de Dabou

Dans les 2/3 des ménages que nous avons visités dans le cadre de l'enquête, les femmes rurales jouent le rôle de chef de famille. Les femmes sont victimes des mutations profondes dans la société et surtout du nouveau rôle qu'elles sont appelées à assumer au sein de la cellule familiale. Le combat quotidien qu'elles mènent à travers les diverses activités informelles pratiquées, illustre leurs capacités d'innovations et d'adaptation à ce nouvel environnement. Dans les 2/3 des ménages, les femmes se retrouvent à gérer toutes les charges financières de la famille. Avec la conjoncture économique, la contribution du conjoint pour couvrir les besoins de la famille pour les 42% de femmes qui vivent en concubinage et les 9% de femmes mariées identifiées, ne suffisent souvent plus, compte tenu des difficultés à trouver de l'emploi. À 70%, ce sont les femmes qui comblent les besoins de la famille. En plus des tâches quotidiennes, elles font de petites activités pour faire face aux besoins de la famille. Ce nouveau rôle dévolu aux femmes peut être considéré comme une démission des hommes face à leurs responsabilités. Les femmes ont la responsabilité du bien-être de la famille en particulier des enfants. Contrairement aux hommes étant le plus souvent partis à la recherche de travail en ville ou dans les campements pour se consacrer à leurs plantations d'hévéa ou de palmier à huile dont ils ne partagent pas forcément les revenus avec la famille. Les femmes sont dans l'obligation de jouer le rôle de mère de famille, d'éducatrice, ce qui justifie en partie la nouvelle posture de leadership qu'elles incarnent. Ajouter à ces lourdes tâches, ce sont les femmes qui s'occupent d'aller se procurer le bois de chauffe et l'eau pour les besoins domestiques. Le regard de la société sur la femme rurale, la considère comme un objet de production et de gestion de la famille. Cette lourde responsabilité inflige aux femmes rurales, une pression familiale qui les plonge financièrement dans une situation de précarité. Les responsabilités familiales prennent le dessus sur tous les autres aspects de leur vie.

3.2.7. Les charges liées aux enfants, une autre responsabilité familiale dévolue aux femmes

Les résultats de l'enquête ont révélé une grande responsabilité des femmes rurales en ce qui concerne les enfants. Dans notre zone d'étude, sur les 96% de femmes ayant des enfants, chaque femme possède en moyenne cinq enfants avec 75% de mères célibataires. Elles élèvent seules leurs enfants dont au minimum deux à cinq sont scolarisés. La situation des femmes dans chacune des Sous-préfectures sillonnée est pareil : 55% des femmes rurales dans la Sous-préfecture de Dabou, 58% à Lopou et 51% à Toupah, scolarisent un intervalle de deux à cinq enfants. Celles qui possèdent le plus d'enfants notamment cinq, dix et plus de dix, représentent respectivement 52%, 26% et 2%, soit une proportion totale de 80% des femmes enquêtées possédant cinq enfants et plus. La plus grosse pression familiale des femmes rurales dans le Département de Dabou se situe au niveau des charges liées aux enfants pour qui elles assurent la nourriture, les soins de santé et la scolarité. La fébrilité de leur situation matrimoniale caractérisée par une vie solitaire (49%), un concubinage répandu (42%) et une forte maternité (96%) sont autant de pressions qui fragilisent les femmes rurales adjoukrou dans leur dynamique d'autonomisation.

3.2.8. La femme, un soutien pour son conjoint dans le milieu rural de Dabou

En pays adjoukrou, les femmes rurales, sont un véritable soutien pour l'homme. En plus de la main d'œuvre qu'elles leur apportent dans les travaux champêtres, elles constituent une bouffée d'oxygène pour le rayonnement de la vie du couple. Dans la vie quotidienne, 50% des femmes qui vivent en couple constituent un appui pour l'homme dans les charges du ménage. Elles contribuent aux charges du ménage à travers les dépenses liées à la nourriture, aux enfants et à la famille. Elles effectuent les travaux

domestiques, vont à la recherche de l'eau, du bois et des combustibles pour préparer la nourriture. Justifiant l'assistance des femmes à leurs conjoints, l'un des responsables de structures lors de l'entretien évoque ceci : « Le peuple adjoukrou a pris la mauvaise habitude de vivre de rente versée par les sociétés agro industrielles. Les hommes dans les familles sont attachés à cette redevance et refusent de chercher du travail ». Une autre raison évoquée par les femmes enquêtées en zones rurales est celle des hommes qui une fois ayant perçus leurs redevances pour la pesée des rentes d'hévéa, utilisent les fonds reçus pour des virées avec leurs amis en ville, laissant derrière eux leurs conjointes assurer toute la charge de la famille. Dans ces conditions, les femmes prennent sur elles en plus de leurs besoins personnels, les charges de leurs hommes qui en plus, s'arrogent un droit de contrôle sur leurs revenus. Par ailleurs, les femmes en couple ne sont pas les seuls soutiens des hommes. Ils bénéficient également du soutien de leurs mères à qui ils confient leurs enfants lorsqu'ils sont séparés de leurs conjointes. En ce moment, ces femmes déjà épuisées par les efforts physiques et par le poids de l'âge se retrouvent à se relancer dans la production de l'attiéké pour pouvoir prendre en charge leurs petits-enfants. 10% des femmes lors de échanges ont relevé cette situation. Avec de telles pratiques dénoncées également par les femmes elles-mêmes, elles ont du mal à construire une épargne pour faire prospérer leurs activités. La présence des hommes au chômage également constitue un poids pour l'épanouissement personnel de ces femmes, mais aussi pour celui du ménage. Le poids de toute cette responsabilité constitue une énorme charge pour les femmes déjà fragilisées par les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien.

4. Discussion

L'insuffisance d'organisation, le déficit d'appuis et le poids des charges familiales constituent les principaux facteurs de la faible autonomisation des femmes rurales de Dabou. Dans le cas où l'absence ou l'insuffisance, pour certains, entrave l'autonomie des femmes, leur présence ou leur absence sont des moyens d'améliorer leurs conditions. La faible participation des femmes rurales de Dabou à la vie associative est l'une des difficultés de l'organisation mise en exergue. Cette approche de nos résultats est perçue autrement par M. Akhlaffou et H. Tilani, (2020, p.6) qui ont démontré que les coopératives apportent un développement socioéconomique notable ainsi que dans le tourisme et le dynamisme territorial. Mieux, T. Silué, K. A. J-M. Konan et B. E. Koffi (2021, p.137) ont montré que le fait d'être ensemble et agir au sein des structures légalement constituées, facilite le soutien des structures étatiques et certaines organisations internationales. Ils illustrent leur propos par l'assistance du ministère en charge de l'agriculture, de la mairie de Korhogo et des partenaires internationaux (ONU-FEMMES, FAO et PNUD) aux femmes à travers trois (03) coopératives de production du beurre de Karité à savoir : Chigata de Natiokobadara, Tchérégnimin de Petit-Paris et Yèrèdminin de Tchékélézo. Cette assistance a consisté à l'installation de matériel de production du beurre de karité amélioré, à la construction des bureaux, à la formation et à l'octroi de fonds de roulement pour les coopératives. Ainsi, si l'on s'en tient à cet élément organisationnel, un intérêt porté aux activités de groupes pourrait mieux aider les femmes du milieu rural du département de Dabou, pour leur autonomisation financière dans la mesure où leur activité majeure est focalisée sur la production de l'attiéké. Nos résultats relatifs au déficit d'appui comme frein à l'autonomisation des femmes, sont partagés par M. Yapi, K. T. Kouassi et I. Diallo (2025, p.27), qui selon eux, le déficit d'appuis aux femmes sous-entend la limitation de l'acquisition de moyens pour participer pleinement à la vie économique dans tous les secteurs et améliorer sa qualité de vie. En effet, l'autonomisation de la femme met en exergue les trois niveaux du processus que sont l'acquisition de moyens pour, la participation pleine à la vie économique et à l'amélioration de la qualité de vie de la femme. Ainsi, l'obtention d'appui peut être logée au premier palier de ce processus, d'où sans lui, le processus ne peut débiter. Pour les charges familiales, leurs présences phagocytent le revenu des femmes. Le cas des femmes du milieu rural du département de Dabou est similaire à celui des femmes qui vivent du commerce de ressources halieutiques à Séguéla. Cela a été également soutenu par Y. Dosso (2022, p.30). Il révèle que la totalité des femmes interrogées affirment que les revenus issus de leurs activités permettent de s'entretenir (habillement, soins corporels, esthétique et autres accessoires de beauté), d'aider leurs parents de s'occuper des enfants et d'aider leurs conjoints pour celles qui sont en couple. Toutefois, avant que les femmes s'adonnent à l'acte précédant, P. Jacquemot (2019, p.3) et M. Yapi (2024, p.159) présentent une autre facette du poids de la charge familiale en rapport avec les actes

de vie quotidienne voire les corvées domestiques. P. Jacquemot (2019, p.3) parle de la consécration de 15 à 22 % de leur temps aux travaux domestiques. Quant à M. Yapi (2024, p.159), il présente la situation des femmes de Kaniasso. Dans cette partie nord-ouest de la Côte d'Ivoire, selon lui, les tâches sont constituées essentiellement de l'entretien de la cour, la corvée d'eau, le soin des membres de la famille et la tâche culinaire (composée du petit-déjeuner suivi du déjeuner) avant de rejoindre la famille aux travaux (champêtres) familiaux ou à son activité personnelle. Les activités des femmes au sein des familles peuvent être qualifiées d'une manière ou d'une autres au regard des différentes caractéristiques de celles-ci. Nonobstant, il faudrait garder en esprit selon J. H. Tan (2012, p. 85) que « *Le statut et le rôle des femmes sont définis par la différenciation de genre imposée par la société* ».

Conclusion

La précarité de la condition financière des femmes de la zone rurale dans le Département de Dabou trouve son explication dans la mauvaise organisation, le déficit d'encadrement, le manque de formation, la faiblesse des initiatives personnelles et collectives. De même, l'insuffisance de communication, le manque de soutien, la lourdeur des charges familiales et le refus de la promotion des groupements associatifs féminins viennent accentuer les conditions de ces femmes déjà précaires. Ces femmes dynamiques et courageuses bénéficient d'un énorme potentiel qui mérite d'être mieux exploité. Dans ces circonstances, un encadrement de proximité pourrait les aider à opérer de meilleurs choix pour acquérir des connaissances mieux adaptées à leur condition de vie et de travail.

Références bibliographiques

- AKHLAFFOU Mohamed et TILANI Hanane, 2020, La contribution des coopératives féminines dans l'autonomisation économique et sociale des femmes et l'attractivité territoriale des zones montagneuses au Maroc, *Revue Maghrébine Management des Organisations*, Volume 5, Numéro1, Rabat, 15 p. Disponible à ;
https://scholar.google.com/citations?view_op=view_citation&hl=fr&user=5cqgg1kAAAAJ
citation_for_view=5cqgg1kAAAAJ:0EnyYjriUFMC consulté le 02/08/2025, 15 p.
- ASSUÉ Yao Jean-Aimé, YAPI Maxime et KOUASSI Kobenan Christian Venance, 2023, « Le Rôle des Appuis Institutionnels et Privés dans la Lutte Contre la Pauvreté dans le Département de Kaniasso (Région du Folon Cote d'Ivoire) in *ESI Preprints*. pp.510-528.
- DOSSO Yaya, 2022, « Commerce de ressources halieutiques et autonomisation financière des femmes dans la ville de Séguéla (Côte d'Ivoire) » in *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* n° 002, vol 4, décembre 2022, université d'Abomey-Calavi pp. 23-50
- JACQUEMOT Pierre, 2019, *Vers l'autonomisation des femmes en milieu rural en Afrique ?* Les dossiers Will Agri, Octobre, Paris, 20 pages
- SILUE Tangologo, KONAN Kouakou Attien, Jean-Michel et KOFFI Brou Emile, 2021, « Coordination des activités coopératives de la production du beurre de karité et l'autonomisation des femmes à Korhogo (Côte d'Ivoire) » in *Revue Espace Géographique et Société Marocaine* n° 50, Rabat, pp. 137-162.
- TAN Jo Hann, 2012, « Établir des contacts entre les communautés d'Asie du Sud-est », in *Éducation des Adultes et Développement*, DVV international, Allemagne, Born pp. 79-90.
- VALLÉE Stéphanie, 2011, *L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone : Projet de rapport*, Réseau Femmes Parlementaire de la Francophonie, Kinshasa (République démocratique du Congo), 21 p.

YAPI Maxime, 2024, *Pauvreté et stratégies d'autonomisation socio-économiques des femmes dans le Département de Kaniasso*, (Région du Folon, nord-ouest de la Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat, UAO, Bouaké, 427 p.

YAPI Maxime, KOUASSI Kouadio Thomas et DIALLO Issoufou, 2025, Appuis à l'éducation et à la formation dans l'autonomisation des femmes du département de Kaniasso (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire) in *Le Journal des Sciences Sociales* N°29 – Juin 2025, UAO, Bouaké, pp.20-31